

Assemblée générale de l'association Ault Environnement

Samedi 18 avril 2026

Rapport d'activité 2025 et aperçu des trois premiers mois 2026

Introduction

En 2025 et début 2026 Ault Environnement a réalisé de nouvelles avancées :

La sensibilisation au patrimoine naturel :

- . Projection du film sur la replantation de haies et débat public sur la gestion de l'eau pluviale le 12 avril (contact préalable avec le Parc naturel Régional et le Réseau Haies France)
- . Participation à l'opération nationale de la Fête de la Nature (4 balades nature les 24 et 25 mai en lien avec l'ASA du Bois de Cise, Pixiflore et le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard))
- . Participation à l'opération Hauts de France Nature (2 balades nature et plantation d'arbres le 29 novembre en lien avec l'association Pixiflore)
- . Edition en mai d'un livre de 72 pages « Ault, Plantes sauvages, Rues, sentiers et rivages » imprimé à 500 exemplaires et vendu à 5 €
- . Amorce de l'aménagement d'un bois nourricier sur un terrain en friche de 1700 m² mis à disposition par la commune

L'achat et l'aménagement d'un triporteur, nouveau moyen pour aller vers le public :

- . Achat d'occasion d'un triporteur à assistance électrique
- . Création d'une structure d'exposition repliable et décoration
- . Premières sorties dans la rue, sur le marché, sur l'esplanade de l'ancien casino, au bord de la plage (4 demi-journées)

La création d'un forum de covoiturage :

- . Conception d'un système de covoiturage (fonctionnalités, règlement, mode d'emploi)
- . Recours à un prestataire pour la mise en place sur le site internet d'Ault Environnement
- . Communication (flyers, réseaux sociaux, institutions) et échange avec la mairie et la CCVS

L'élaboration d'avis dans le cadre de concertations publiques :

- . Enquête publique sur des aménagements pour infiltrer l'eau pluviale sur le plateau agricole (janvier)
- . Comité des partenaires de la mobilité de la CCVS le 30 octobre 2025
- . Réorientation du projet touristique et immobilier du Moulinet (rendez-vous avec le maire le 11 juin et le 12 décembre, participation à la réunion publique le 19 juillet 2025)
- . Modification du PLU pour la construction d'une résidence intergénérationnelle sur le site de l'ancienne école (participation à la réunion publique le 18 octobre 2025, analyse du dossier et avis en décembre en tant que personne publique associée, participation à la réunion des personnes publiques associées le 6 janvier 2026 puis à l'enquête publique se tenant du 25 février au 25 mars)
- . Concertation sur le PLU intercommunal (analyse du dossier et premier avis en février 2025, recensement de 250 maisons d'intérêt architectural et historique, analyse du dossier définitif du PLU en novembre et décembre)
- . Projet de pays d'art et d'histoire : participation aux ateliers de la CCVS, 2 et 3 décembre 2025

L'élaboration d'un document sur les attentes à soumettre aux candidats à l'élection municipale de mars 2026

- . Relecture du documents soumis aux candidats en 2020, consultation des adhérents pour recueillir leurs attentes, réunion avec des adhérents le 13 décembre, rédaction et envoi d'un document le 19 janvier 2026, diffusion des réponses le 10 mars 2026

Vie de l'association

Composition du conseil d'administration :

Président : Xavier Desjonquères

Vice-président.e.s :

- . Jean-Louis Laforêt chargé de la communication et la sensibilisation
- . Fabienne Chaptinel chargée du patrimoine bâti,
- . Philippe Boulfroy chargé des relations avec les adhérents et de la page Facebook
- . Cathy Blancher chargée de la mobilité

Secrétaire : Jean-Jacques Vulto

Trésorier : Philippe Boisdenghien

Membres : Hélène Busnel, Pascal Hypolite, Anne-Sophie Rigaux

Réunions du conseil d'administration :

En 2025 : 10 janvier, 14 février, 21 mars, 19 mai, 23 juin, 29 août, 8 octobre, 6 novembre, 19 décembre.

Début 2026 : 16 janvier, 20 février, 18 mars.

Des groupes de travail associant d'autres adhérents ont préparé en une vingtaine de réunions la contribution au PLU intercommunal, les observations et propositions sur la gestion des eaux pluviales, la découverte des plantes sauvages et le bois nourricier, le forum de covoiturage, le développement du site internet. Un comité de rédaction est mis en place début 2026 pour l'édition d'un livre sur l'architecture des maisons aultoises. Le travail associatif est largement ouvert aux volontaires.

Des ateliers ont permis de concevoir et réaliser les aménagements du triporteur, les fanions de la digue humaine, la plantation et l'entretien du bois nourricier.

Des lettres aux adhérents

En 2025, ont été envoyées 11 lettres aux adhérents.

Les sujets traités ont été :

- . Les activités d'Ault Environnement
 - 3 fois le plan local d'urbanisme
 - 1 fois le Moulinet
 - 4 fois l'eau pluviale
 - 3 fois la stratégie littorale
 - 4 fois la mobilité
 - 7 fois l'exposition Histoires de falaises, les visites des patrimoines bâti et végétal
 - 2 fois la revue de presse
 - 2 fois l'élection municipale de mars 2026
- . 2 fois des retransmissions d'invitations ou d'informations de tiers (réunion publique municipale sur les énergies renouvelables, « la mer en débat » organisée par la Commission Nationale du Débat Public...).
- . 5 fois la vie de l'association : vœux, invitation à l'AG, éditions

En 2026, de janvier à mars, ont été envoyées 3 lettres.

Les sujets traités ont été :

- . Les activités d'Ault Environnement
 - 1 fois la révision du plan local d'urbanisme
 - 2 fois le Moulinet
 - 1 fois l'eau pluviale
 - 1 fois la stratégie littorale
 - 1 fois l'exposition Histoires de falaises
 - 2 fois l'élection municipale
- . 2 fois la vie de l'association : vœux, invitation à l'AG

Implication citoyenne dans la vie locale

Participation à des débats publics

Nous nous efforçons d'assister aux *réunions du conseil municipal* et nous assistons aux vœux du maire. Nous assistons à certaines *réunions du conseil de la communauté de communes des Villes Sœurs*, selon l'ordre du jour.

Nous participons aux *réunions publiques organisées par la municipalité* à propos d'urbanisme et d'environnement : 19 juillet pour le Moulinet, 18 octobre pour l'ancienne école.

Nous avons participé le 16 janvier 2025 à une réunion de concertation organisée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) à propos du label « Grand site de France » de la Baie de Somme.

Nous avons apporté une contribution lors de l'enquête publique de janvier-février 2025 sur les aménagements prévus en zone agricole pour réduire le ruissellement d'eau pluviale.

Contacts, rencontres, travail collectif, coopérations

Nous veillons à maintenir et renforcer *notre crédibilité et notre légitimité* :

- . par le travail que nous faisons
- . par le nombre d'adhérents (130 à jour de cotisation fin 2025)
- . par nos rencontres avec des aultois et des visiteurs lors de nos expositions dans la rue ou au Casino et depuis février 2025 lors de nos sorties avec le vélo triporteur
- . par des contacts avec des institutions

Nous avons été présents lors d'initiatives d'associations locales et coopéré avec certaines : Petit Casino d'Ailleurs (festival côte à côte), ASA du Bois de Cise (fête de la nature). Nous avons coopéré avec d'autres associations, Société archéologique et historique de Saint-Valéry et Télé Baie de Somme (conférence archéologique avec Pierre Antoine et Jean-Luc Lochet le 25.1.2025), Pixiflore.

Financements publics et financements citoyens

L'association a obtenu en 2024 une subvention municipale de fonctionnement de 500 €. Mais elle n'a pas obtenu une subvention de 500 € pour l'édition du livre Ault, plantes sauvages des rues, sentiers et rivages. Ault Environnement a obtenu une aide de 500 € de l'entreprise Marcanterra pour ce livre.

L'implication citoyenne de l'association a été reconnue par l'Etat qui a accordé la subvention demandée de 1500 € en 2025, dans le cadre du Fond de Développement de la Vie Associative.

Ault Environnement bénéficie aussi d'un pouvoir d'action et d'une certaine indépendance grâce aux cotisations (1300 €), aux dons d'adhérents (1780 €) et aux ventes des éditions (2763 €). Les donateurs ont droit à une déduction fiscale, l'association étant reconnue « d'intérêt général ».

Valorisation du patrimoine bâti

. **Balades-découverte sur l'histoire des maisons aultaises** dans le cadre des journées du patrimoine : mise en valeur des maisons aultaises par les couleurs le 20 septembre matin, gros plan sur les détails du patrimoine bâti aultois le 21 septembre après-midi (25 visiteurs).

. **Conseil auprès de particuliers pour leur choix de rénovation de façade et de couleurs.** Nous avons accompagné sept propriétaires dans leur choix de couleurs de façades et acquis à cet effet un nuancier de la charte chromatique d'Ault, la mairie n'en ayant pas à mettre à disposition des particuliers.

. **Recensement de maisons d'intérêt architectural particulier** qui pourraient mériter une protection dans le cadre du plan local d'urbanisme.

. **Enquête photographique sur l'architecture des maisons aultaises** pour préparer l'édition d'un livre en 2026

Préservation et enrichissement du patrimoine végétal

. **Découverte des plantes sauvages.** Après l'édition en 2022 d'un livret « Plantes sauvages des trottoirs, les découvrir, en prendre soin », Ault Environnement a édité en mai 2025 un nouveau livre consacré aux plantes sauvages des différents milieux, en ville, au Bois-de-Cise, au Hable, sur le rivage, sur les sentiers et chemins ruraux. Ce livre est vendu 5 € grâce à l'aide de l'entreprise Marcanterra.

. **Bois nourricier.** Ault Environnement et l'association Pixiflore ont obtenu de la commune la mise à disposition d'anciens jardins familiaux abandonnés derrière le cimetière pour créer un petit bois nourricier. Les plantations d'arbres fruitiers ont commencé l'hiver 2024-2025 après un minimum de débroussaillage. Elles se sont poursuivies pendant l'hiver 2025-2026. L'enlèvement des nombreux déchets se poursuit en parallèle. Une visite-plantation a été organisée le 29 novembre 2025 dans le cadre de l'opération Hauts de France Nature et un chantier d'enlèvement de déchets a eu lieu le 28 février 2026. Une cinquantaine d'arbres et arbustes a été plantée ainsi que quelques plantes sauvages comestibles. Une réflexion collective est menée sur une stratégie d'évolution douce et sur un plan d'organisation de l'espace.

. **Fête de la nature.** Ault Environnement s'est inscrite en 2025 dans ce dispositif national en proposant quatre visites de milieux différents avec plusieurs partenaires : le 24 mai à la découverte du Bois-de-Cise en lien avec l'ASA et à la découverte du Hable d'Ault avec le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, le 25 mai balade au Bois-Joli avec Pixiflore et à la découverte des plantes sauvages des trottoirs d'Ault.

L'ensemble des visites a touché 75 personnes.

Maison de la falaise

Ault Environnement dénomme ainsi documentation, information et sensibilisation sur les falaises.

. Exposition « Histoires de falaises »

L'exposition est présentée certains jours en extérieur sur les plages lors de la belle saison et dans l'ancien casino en saison froide. L'exposition n'a été présentée que 4 demi-journées en 2025 (environ 500 visiteurs) puis le 1^{er} mars 2026 (180 visiteurs), faute de disponibilité humaine l'été et de disponibilité de l'ancien casino pendant la saison froide. L'exposition accueille beaucoup de touristes et de visiteurs des environs qui apprécient les informations et le contact humain.

. Parcours sonore le long de la falaise

Le parcours audioguidé sur le bord de mer, créé par Ault Environnement permet aux touristes de compléter leur visite d'Ault. Il propose une balade en autonomie d'une heure, d'Onival au Bel Air, guidée et commentée par smartphone via internet, agrémentée d'interviews d'aultois ainsi que de chansons picardes et de musique de pipasso de Philippe Boulfroy. <http://parole-vive.fr/ault>.

. Livre « Ault. Histoires de falaises, des origines géologiques à nos jours »

Nous avons réimprimé 500 exemplaires du livre fin 2025 car les 500 exemplaires imprimés en septembre 2024 avaient été vendus. Au prix de 12 €, ce livre de qualité sans équivalent se vend très bien à Ault, Eu, Le Tréport et Mers-les-Bains, dans des boutiques et à l'office de tourisme.

. 42^e anniversaire de la digue 83

Ault Environnement a organisé des animations le 20 septembre 2025 après-midi :

. visite historique du bord de mer sur la digue 83 (15 visiteurs),

. digue humaine d'une cinquantaine de personnes avec des fanions de couleurs sur des tiges de bambous matérialisant ce que pourrait être la prolongation de la digue construite en 1983. Le fanion est un objet-symbole offert aux Aultois pour qu'ils l'exposent devant leur maison en signe de revendication du prolongement de la protection de la falaise.

Aménagement du site du Moulinet et révision du Plan Local d'Urbanisme

L'association Ault Environnement considère depuis 2022 que la révision du Plan Local d'Urbanisme, nécessitée par l'annulation de la constructibilité du parc du Moulinet par la cour administrative d'appel en 2020, aurait dû être l'occasion de protéger la zone naturelle, l'espace boisé et le corridor écologique sur le coteau sud du Moulinet, et de respecter la loi Littoral.

Notre proposition argumentée n'a pas été retenue par les élus lors du vote de la CCVS le 11 avril 2023. Puis, en raison de fortes réserves des services de l'État, la CCVS a revu sa copie en réduisant légèrement la zone d'habitat léger de loisirs et elle a délibéré de nouveau le 5 décembre 2023.

Ault Environnement a rencontré la CCVS, le maire et la SMBS-GLP le 7 mars 2024. La CCVS a refusé la préservation d'un corridor écologique et d'un espace boisé car elle ne voulait pas limiter le projet de construction de 40 petits chalets d'hébergement de loisir prévu par l'investisseur hôtelier.

La CCVS et le SMBS-GLP ont refusé de présenter une simulation visuelle des constructions envisagées, qui aurait permis aux aultois de se rendre compte de l'impact dans le paysage. Ault Environnement a donc confié à un cabinet d'architecture la réalisation d'une simulation dont les pouvoirs publics n'ont pas daigné discuter.

L'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme a eu lieu en juin 2024. Ault Environnement a organisé deux rencontres sur le sujet, les 21 avril et 8 juin 2024, et diffusé dans les boîtes aux lettres un document d'information. C'est alors que la municipalité a réagi par un communiqué mettant en cause la position d'Ault Environnement et invitant les aultois à venir donner leur avis dans l'enquête publique en cours. C'était le 19 juin, à cinq jours de la fin de l'enquête publique. Cela a provoqué un afflux de dernière minute de soutiens écrits au projet du Moulinet, jugeant ce projet nécessaire, ce que ne conteste pas Ault Environnement. Ces avis, la plupart du temps, n'évoquaient pas l'impact environnemental et paysager. Un avis favorable a été donné par le commissaire enquêteur en juillet et la décision finale de la CCVS est intervenue le 24 septembre 2024. Seuls, l'État et deux particuliers ont déposé un recours gracieux contre cette modification du PLU. Pour autant des propos calomnieux contre Ault Environnement lors du conseil municipal du 11 décembre 2024 (voir document Mise en cause). Puis ces particuliers ont saisi le tribunal administratif le 19 mai 2025. Celui-ci a proposé en juin d'engager une médiation qui est toujours en cours.

Le 11 juin 2025, le maire a invité Ault Environnement pour lui présenter un changement d'orientation municipale en cours de maturation (voir compte-rendu).

Le 3 juillet 2025, le conseil municipal a évoqué le sujet (voir compte-rendu). Le Courrier Picard a titré le 10 juillet : « Réduire la voilure pour séduire les opposants et reprendre la main. Nouvelle stratégie pour le Moulinet ». On y lit : « La négociation plutôt que la confrontation... 17 cabanons plutôt que 37... 50 logements à l'hectare, hauteur maximum de 9 mètres » puis « Le projet doit s'adapter au document d'urbanisme, pas l'inverse... Il nous faut garder l'identité, l'authenticité, le caractère naturel d'Ault, a résumé le maire ». Et encore « il est légitime de s'interroger sur le besoin en logements sur le terrain de football », « Qui va pouvoir acheter à 3500 € du mètre carré. Le Courrier Picard conclut : « D'où les interrogations des élus sur le véritable apport du complexe immobilier pour le village en terme d'habitants à l'année... »

Le 19 juillet la municipalité a organisé une réunion publique où le maire a annoncé l'abandon de la construction d'une résidence seniors près de la porte Bréhamet, l'abandon de deux lignes de cabanons en bas du coteau, la déconnexion du projet hôtelier et du projet immobilier et la possibilité de réserver le terrain de foot pour des projets futurs. Ault Environnement a exprimé sa satisfaction et rappelé ses attentes (voir document).

Le 12 décembre 2025, le maire a de nouveau invité Ault Environnement pour recueillir ses réactions sur les esquisses d'un nouveau projet proposé par l'investisseur hôtelier en partenariat avec les promoteurs immobiliers. Le coteau serait totalement en zone naturelle protégée, une victoire totale pour Ault Environnement. Un quartier de 90 logements serait construit sur le terrain de foot et la friche qui le jouxte le long du reposoir. La résidence seniors serait entre ce quartier et le bois.

Les élus se sont interrogés sur la densité de ce quartier et sur l'opportunité d'une résidence seniors à cet emplacement. Ils ont regretté n'avoir toujours pas de montage financier clair de la part de l'investisseur.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi se substituera au PLU d'Ault en 2026. Une rencontre avec la CCVS (Communauté de Communes des Villes Sœurs) le 15 janvier 2025 a permis de poser certaines questions. Puis Ault Environnement a formulé le 16 février une première série d'observations, en particulier sur la préservation du patrimoine bâti et du patrimoine végétal. La CCVS a demandé le 13 octobre 2025 l'avis des personnes publiques associées, dont Ault Environnement, sur le PLUi arrêté le 30 septembre. Ault Environnement a donné son avis le 18 janvier 2026. L'enquête publique aura lieu dans les mois à venir.

Prévention des inondations

Une enquête publique a eu lieu en janvier-février 2025 sur les aménagements en zone agricole prévus pour protéger le centre-bourg des coulées de boue. Il n'y a pas eu de concertation publique lors de l'élaboration du projet.

Nous avons découvert que la protection du quartier d'Onival, en particulier le bas de la route de Paris et le boulevard Michel Couillet, ne faisait pas partie du projet. Seule la réfection de la rue de la Terrasse pourrait améliorer la situation.

Par ailleurs la protection de la cavée verte face aux risques de glissement de terrain se révèle très en deçà de ce qui était envisagé en 2003 malgré les récents glissements de terrain et le changement climatique qui augmentera les risques.

Enfin rien de concret n'est acté pour faire évoluer les pratiques agricoles afin que le sol favorise la rétention et l'infiltration de l'eau, même si une démarche s'est engagée fin 2025 dans ce sens, comme l'exige l'Agence de l'Eau qui finance les travaux.

Ault Environnement a remis un dossier d'observations à la commissaire enquêtrice et demandé communication de certains documents. L'association a organisé le 12 avril 2025 un atelier public sur le sujet suivi de la projection d'un film sur la replantation de haies.

<https://www.ault-environnement.com/dossiers/gestion-des-eaux/>

Deux relances ont été faites pour obtenir les documents demandés, par courrier le 23 octobre puis lors d'un rendez-vous en mairie en décembre 2025.

Gestion du trait de côte

Ault Environnement a rencontré le 3 février 2025 le Syndicat mixte Bais de Somme Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) qui n'avait toujours pas donné suite aux demandes d'information de décembre 2023 et 2024. Nous avons compris lors de cette rencontre que tous les projets dont on avait entendu parler depuis 2016 (descente à bateaux, épi de la plage du centre, renforcement de l'ancrage du cordon de galets à Onival) étaient abandonnés pour l'instant, l'État conditionnant son accord et son aide financière à l'engagement d'une nouvelle procédure, un PAGITC (plan d'actions pour la gestion intégrée du trait de côte et un Projet Partenarial d'Aménagement, pour étudier et contractualiser une stratégie d'adaptation au recul de la falaise.

Lors de la réunion du conseil municipal du 22 juillet 2024, a été voté un plan d'action discuté peu avant par un comité des financeurs. Pour un coût prévisionnel de 4 millions et demi d'euros, ce plan restant à négocier prévoyait des études non réalisées depuis 2016, en particulier sur le site du casino, une étude sur la casquette, des études et des travaux sur le confortement du pied de falaise et sur le désenclavement du haut du quartier du Bel Air.

Il est difficile de comprendre la situation. Une chose est sûre, l'attente de solutions concrètes va encore durer.

La digue humaine réalisée le 20 septembre avec une cinquantaine de participants, dont des élus municipaux, a tenté de rappeler les attentes.

Ault Environnement a participé aux rencontres audiovisuelles sur l'impact du changement climatique du l'érosion côtière (31 janvier et 23 août à Mers-les-Bains).

Mobilité

Début 2025, un petit groupe animé par une adhérente, devenue vice-présidente d'Ault Environnement chargée de la mobilité après l'assemblée générale d'avril 2025, a commencé à rassembler des informations et des expériences sur les transports en commun et à réfléchir à l'organisation d'une communauté locale de covoiturage. Des informations sur les différentes solutions de mobilité ont été publiées sur notre site internet.

Notre forum de covoiturage a été lancé fin juillet : Il y a actuellement 49 personnes inscrites sur le site. Suite à une communication auprès de la C CVS pour annoncer ce nouveau service, nous avons été invités à participer au « **Comité des Partenaires de la mobilité** » le 30 octobre.

Un gros travail de sensibilisation reste à faire pour que les personnes d'Ault et des environs s'approprient cet outil et l'utilisent de façon régulière pour leurs déplacements.

Sensibilisation et communication

Diffusion de livres

Ault Environnement a diffusé en 2025 plus de 400 exemplaires des trois livres qu'elle a édités : « Histoires de falaises des origines géologiques à nos jours » (240 livres), « Les jours heureux, Ault, bâtir et tenir... » (60 livres) et « Ault fleurs sauvages, rues, sentiers et rivages » (110 livres en 7 mois). Ils sont vendus dans dix lieux : 3 boutiques à Ault (SEAJO, Ame, Les Frangins), 2 librairies à Eu (Encre marine, Maison de la presse), une librairie à Mers-les-Bains (Bathosphère) et une au Tréport (Les Bucoliques) et les trois bureaux de l'office du tourisme à Eu, Le Tréport et Mers-les-Bains. Ils sont aussi vendus lors des expositions d'Ault Environnement et lors des sorties du triporteur.

Une adhérente assure l'approvisionnement des points de vente et la facturation.

Le livre « Histoires de falaises » a été réimprimé en novembre en 500 exemplaires, 500 exemplaires avaient déjà été écoulés en 16 mois.

Ault Environnement a été présente aux salons du livre de Eu (17 mai) et d'Ault (19 octobre).

Site internet

En 2025, le site a été consulté 6718 fois par 2620 personnes différentes.

Notre revue de presse a recensé, archivé et commenté 193 documents en 2025.

Page Facebook

En 2025, il y a eu 37 publications, 22 pour les actions de sensibilisation (exposition « Histoires de falaises », balades nature, journées du patrimoine, digue humaine, édition et diffusion de livres), 5 sur la mobilité et le covoiturage, 10 autres informations.

Triporteur

L'idée lancée depuis 2023 de se doter d'un vélo triporteur pour aller à la rencontre des passants dans les espaces publics s'est réalisée début 2025 : achat, aménagement pour le transport et l'exposition, décor. Deux journées de sorties ont eu lieu le 15 février et le 29 mars, sur le marché le matin et devant l'ancien casino l'après-midi, le 12 juillet sur le marché, le 27 juillet sur le perré de l'ancien casino et le 20 septembre à l'occasion de la digue humaine.

Bilan au regard des orientations exprimées lors de l'assemblée générale 2025

. Bois nourricier :

Relance du projet stoppé le 12 avril 2025

. Edition d'un livre de 76 pages sur les plantes sauvages à Ault, qui pourra être complété par des ressources documentaires sur le site internet de l'association :

Livre édité en mai 2025, site internet pas encore complété

. Organisation de quatre balades de découverte de la nature les 24 et 25 mai dans le cadre de la fête de la nature :

Réalisée et complétée par deux visites le 29 novembre dans le cadre de l'opération Hauts de France Nature

. Aller vers le public dans la rue avec le vélo triporteur pour des actions de sensibilisation et de diffusion des publications de l'association et pour des échanges sur l'environnement et le patrimoine :

Cinq jours de sortie

. Travail sur la gestion des eaux pluviales :

Fait

. Élaboration d'un avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal en cours d'achèvement : patrimoine bâti, patrimoine végétal :

Fait

. Suivi des autorisations d'urbanisme

Amorcé, à renforcer

et conseils à nos adhérents

Fait

. Défense de nos propositions pour la préservation et la mise en valeur du parc du moulinet, dans le cadre de la procédure de ZAC que va mener le SMBS-GLP :

Procédure pas engagée par le SMBS-GLP en raison de la remise en cause du projet

. Poursuite de la mobilisation sur la gestion du trait de côte :

Digue humaine 20 septembre

. Réflexion sur les solutions de mobilité, information et sensibilisation sur les modes de déplacement avec moindre impact sur le changement climatique (bus, vélo), expériences de covoiturage :

Fait

. Conception et édition, si possible dès cette année, d'un livre sur le patrimoine bâti d'Ault :

Recensement photographique d'architectures et de décors, édition reportée à 2026